

CHAMPIONNAT DE FRANCE PAR EQUIPES 4^{ème} DIVISION NATIONALE MESSIEURS

REGLEMENT PARTICULIER DE L'EPREUVE

Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves fédérales.
Les conditions des règlements particuliers priment celles des règlements généraux.

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Pour les équipiers : (voir le règlement général)

FORME DE JEU

① Phase de qualification : 1^{er} et 2^{ème} jour
6 simples / stroke play / 36 trous / 18 trous par jour
Les 5 meilleurs scores de chaque tour sont retenus.

② Phase finale pour la montée : cf. § 5.1-2-2-1 (IV-2/1)
2 foursomes et 5 simples / match play / 36 trous par jour
Les 8 premières équipes jouent pour la montée : **4 v 5 ; 3 v 6 ; 2 v 7 ; 1 v 8**
3^{ème} jour : ¼ de finale

Les 8 dernières équipes de la qualification sont rétrogradées en Promotion.

ENGAGEMENT

La confirmation de participation du club et inscription des joueurs sur Extranet : <http://xnet.ffgolf.org> **doit s'effectuer au plus tard 7 jours pleins avant le premier jour de l'épreuve (voir clôture § 5-1-1).**

PRIX

Souvenirs offerts par la FFGolf aux équipes vainqueurs des quarts de finale.